

Affaire n°2021 - 010

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE 2021 (CLSPD)

Le CLSPD « constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes » (article D. 132-7 alinéa 1 du Code de la sécurité intérieure issu du décret no2013-1113 du 4 décembre 2013).

Le CLSPD est un dispositif contractualisé avec l'Etat et le Parquet créé par le décret du 17 juillet 2002 et consacré par l'article 1er de la loi du 5 mars 2007 qui l'a rendu obligatoire « dans les communes de plus de 10 000 habitants... ». Le maire préside de fait le CLSPD. Cependant, il ne peut ni ne doit agir seul.

En effet, la politique de prévention de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires. La coopération prend forme au sein du CLSPD. Il s'agit de l'instance clé de la prévention partenariale. C'est en son sein que le pilotage de la politique locale de prévention de la délinquance s'exerce.

La composition du CLSPD est fixée par arrêté du maire. (Article D. 132-8 du Code de la sécurité intérieure issu du décret no2013-1113 du 4 décembre 2013 abrogeant l'article D. 2211-2 du Code général des collectivités territoriales). Le maire de Bras-Panon a pris un arrêté afin de désigner les membres du CLSPD. Les représentants de la commune sont : MM. Jeannick ATCHAPA, Jean-Bernard LATCHIMY.

Un programme de travail partagé doit y être élaboré pour définir les orientations prioritaires. Le pilotage opérationnel est assuré par une coordonnatrice qui favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques.

Afin d'assurer une transversalité et un partenariat dans le suivi des décisions de la prévention de la délinquance de notre commune, des groupes de travail seront constitués selon les axes définis par la stratégie nationale de prévention de la délinquance pour les années 2020/2024 selon le schéma suivant :

AXE 1	Les jeunes : Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention
AXE 2	Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger
AXE 3	La population : nouvel acteur de la prévention de la délinquance
AXE 4	Le territoire : vers une nouvelle gouvernance rénovée et efficace

Des réunions en CLSPD restreint seront organisées afin de définir les membres de ces différents groupes de travail.

En ce qui concerne le premier programme annuel de 2021, le CLSPD de Bras-Panon, réuni en séance plénière du 14 décembre 2020 a émis un avis favorable sur les orientations à venir accompagnées d'un programme d'actions concernées par la prévention de la délinquance pour 2021.

Actions	Service municipal référent / pilote	Autres services, partenaires, dispositifs <i>(liste non exhaustive)</i>
CLS : Programme de prévention santé : MST, sexualité, grossesses précoces, nutrition, addictions, sport-santé, médiation sociale et éducative, public jeune et gramoun, tout public	CCAS	CLS / ARS / Département / CHU / ANPAA / CNJOI / association SAOME / ARPS / ORIAPA / associations / Rotary / IREN / DRJSCS / Volley club / MSP / IREPS / lycée / collège
La semaine des addictions en novembre	CCAS	CLS / ARS / SAOME / CNJOI
Les violences conjugales et intrafamiliales	CCAS	CDDF / Service Enfance Jeunesse / CAF / Réso VIF / Femmes solidaires / AFECT / GN / PM / Département / IFJR / DRDFE
La Maison de Justice et son évolution, la Journée d'Accès aux Droits, la journée notariale, les alternatives aux poursuites : transactions municipales	CCAS	PM / Maire / Ministère de la Justice / Chambre des Notaires / Tribunal de Grande Instance / Faculté de Droit / Associations des consommateurs / SPIP / GN / DTPJJ / BPJJ / AAPEJ
L'accueil des mesures judiciaires	CCAS	DRH / SPIP / AAPEJ / BPDJ / DPJJ / associations ACI / STEMO
Harcèlement et prévention du suicide, Les promeneurs du Net : Primaire et secondaire	Service enfance jeunesse	IEN / CAF / Service des écoles / lycée / collège / Département / CAF / BPDJ / AAPEJ / CCDF
Sécurisation des établissements scolaires et petite enfance, équipements de la PM	Service enfance jeunesse Service des écoles	PM / FIPD
Conseil Municipal des Jeunes	Service des écoles	Cabinet du maire, IEN, collège, lycée, Rectorat
Lutte contre l'illettrisme	Service des écoles	IEN / CLEA / médiathèque
Accompagnement de la scolarisation à domicile	Service des écoles	IEN
Définition de la politique jeunesse	Service enfance jeunesse CLSPD	CAF / BPDJ / AAPEJ / SPIP / GN / PM / services et élus municipaux / associations / élus / jeunes
OVV	Service enfance jeunesse	CAF / CCAS / Service des sports / BPDJ / DTPJJ / AAPEJ
Sport pour tous	Service des sports	Service enfance jeunesse / CAF
La lutte contre la consommation excessive d'alcool dans l'espace public IPM (Ivresse Publique Manifeste)	PM	GN
Les débits de boissons	PM	GN
La sécurité dans les transports en commun (PDSR)	PM	CIREST / syndicat mixte des transports en communs
La vidéo-protection	PM	GN / Préfecture
La divagation animale	PM	CIREST
Les VHU	PM	CIREST

Accusé de réception en préfecture
074 219740024 20210210 2021-040-DE
Date de télétransmission : 16/02/2021
Date de réception préfecture : 16/02/2021

Sécurité dans la foire	PM	Cellule foire / GN
Prévention sécurité routière : Les interventions en milieu scolaire Primaire et secondaire ? Une journée de prévention	PM	Sous-Préfecture / tous les partenaires du PDASR / lycée / collège / IEN / service des écoles
Equiperment de la PM	PM	Préfecture
La convention de coordination entre les forces de l'ordre	PM - GN	Sous-Préfecture
Convention d'intervention au sein de l'HSC	PM - GN	Bailleurs sociaux / CCAS / pompiers
Tranquillité publique	PM - GN	CCAS / bailleurs sociaux
Relations parents / enfants Rappel à la responsabilité des mineurs : interventions en milieu scolaire	CLSPD	CDDF : cellule jeunesse, CAF, lycée, collège, Département, CAF, BPDJ, PJJ, GN, PM, service des écoles, IEN
La plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)	CLSPD / CDDF	Service enfance jeunesse, CAF, IEN, Rectorat, GN, Mission Locale, Sous-Préfecture,
Sécurité sur les voies publiques de Bras-Panon : ralentisseurs, éclairage public... une journée de visite de terrain	CLSPD	PM / GN / Direction des services techniques
Prévention de la radicalisation, valeurs de la république, discriminations, citoyenneté, la violence : interventions collège lycée, agents et élus de la commune	CLSPD	Intervenants formés par la Préfecture
La prévention spécialisée	CLSPD	APEI /Service enfance jeunesse / CAF / CCAS / AAPEJ / BPDJ / DPJJ / STEM0 / MD / service des sports / PM
Diagnostic de sécurité et de prévention de la délinquance	CLPSD	GN / PM / élus
Renouvellement de la convention de coordination entre les forces de l'ordre	CLSPD	PM / GN / Préfecture / Procureur / pompiers

Afin d'assurer le lancement de la politique de prévention de délinquance sur notre territoire, la commune de Bras-Panon consacre un budget de 50 000€ selon le plan de financement ci-dessous :

action	dépenses	financement	recettes
Prévention de la délinquance dans les quartiers : prestation d'un éducateur de rue	20 000€	Mairie Etat FIPD	10 000€ 10 000€
Décrochage scolaire : prestation d'un éducateur spécialisé référent de la PSAD	20 000€	Mairie Etat PSAD	10 000€ 10 000€
Actions prévention jeunesse	10 000€	Mairie	10 000€

Cette affaire a été validée en commission municipale du CLSPD du 1^{er} février 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le programme d'actions concernées par la prévention de la délinquance pour 2021 ;
- se prononce favorablement sur le plan de financement de lancement du plan d'actions ;
- Et autorise le maire, président du CLSPD à signer tout document et convention pour la mise en œuvre de ce programme.



Le Maire,

Jeanick ATCHAPA

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20210210-2021-010-DE
Date de télétransmission : 16/02/2021
Date de réception préfecture : 16/02/2021

GLOSSAIRE

AAPEJ	Association Aide à la Protection Enfance et Jeunesse
ACI	Atelier Chantier d'Insertion
AFFECT	Association Féminines de l'Est Contre la tristesse, la tyrannie, le traumatisme
APEI	Association de Prévention de Pratique Educative Informelle
ANPAA	Agence Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictions
ARPS	Association Réunionnaise de Prévention des Risques liés à la Sexualité
ARS	Agence Régionale de Santé
BPDJ	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDDF	Conseil des Droits et Devoirs des Familles
CLEA	Contrat Local d'Education Artistique
CLS	Contrat Local de Santé
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CNJOI	Canal Numérique Jeunesse Océan Indien
DPJJ	Direction de la protection Judiciaire de la Jeunesse
DRDFE	Direction Régionale pour les Droits de Femmes et l'Egalité en les hommes et les femmes
DRH	Direction des Ressources Humaines
GN	Gendarmerie nationale
HSC	Habitat Social Collectif
IFJR	Institut Français pour la Justice Restaurative
IEN	Inspection de l'Education Nationale
IPM	Ivresse Publique Manifeste
IREPS	Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelle
OVVV	Opérations Ville Vie Vacances
PSAD	Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs
PDASR	Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PM	Police Municipale
PSAD	Plateformé de suivi et d'Aide aux Décrocheurs
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SS	Sécurité Sociale
STEMO	Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert
VHU	Véhicules Hors d'Usage
VIF	Violences Intra Familiales